

# Rapport d'un juge de fait - CARS



A : L'Organisateur

Nom du juge de fait : **PIERRE THIBAUT**

Rôle au rallye : **chef de Spécial**

Numéro de téléphone au rallye :

Détailler tout incident qui peut être rapporté par un juge de fait. **Reculer ZONE DE CONTRÔLE**

N° de la voiture : **17** Endroit : **EC-13 DEPART MARTE ANNÉE**

N° de la spéciale : **EC-13**

Cocher le genre d'incident :

- 1. Problème de sécurité
- 2. Avantage mineur, accidentel et qui ne donne pas d'avantage en compétition
- 3. Infraction répétée, délibérée qui donne un avantage en compétition

**DEPART de SPECIAL**

Détails de l'incident et gestes posés par le juge de fait :

LA VOITURE 17 A RECULEE DANS LA ZONE DE CONTRÔLE  
APRES AVOIR POINTÉ AU CONTRÔLE D'ARRIVÉE  
VEHICULE A RECULE POUR RETOURNER AU  
CONTRÔLE.

LA CHEF CONTRÔLEUR POURRAIT DONNER LA  
RAISON.

LA VOITURE SUIVANTE DUBÉ / DUBÉ A SOULEVÉ  
LE FAIT QUE LA VOITURE 17 AVAIT RECULEE.

Incident noté à ou autour de 12h08.

Réponse de l'Organisateur :

**17.3** Faire marche arrière dans une zone  
de contrôle = 10 min pénalité

21:12  
3 fév 2024